**Arrestation de deux voleurs.** — Lundi après-midi, vers cinq heures et demie, la police mettait en état d'arrestation, rue de l'Ommelet, Florin Denis, 39 ans, peintre, demeurant rue Beaurewaert 30, et Couplet Eugène 18 ans, échantillonneur, demeurant à la même adresse, lesquels étaient porteurs chacun d'un sac contenant deux pots de cuisinière, deux grilles, une marmite et un tiroir de fourneau.

Conduits devant M. Prud'homme, commissaire de police et pressés de questions sur la provenance des objets trouvés en leur possession, Couplet a avoué être entré seul dans le jardin du 96 de la rue du Fort, profitant de cette circonstance que le locataire de la maison, M. Vandaele Amand, 63 ans, poêlier, était à l'hôpital depuis le 19 décembre et y avait dérobé les objets ayant motivé leur arrestation, rue de l'Ommelet, par le sous-inspecteur Lepan.

Couplet et Florin ont été écroués. Ils seront conduits à Lille aujourd'hui.

**Accidents de travail.** — A la Compagnie des Tramways de Roubaix-Tourcoing, M. François Mispreuve, 31 ans, forgeron, s'est fait une plaie au pied droit.

— Chez M. Lepoutre, rue de la Redoute, 28, Mlle Clémence Valck, 17 ans, ourdisseuse, a été blessée au pouce droit en manœuvrant un rouleau d'ourdine.

— Au service de la Voirie, M. Schmidt J.-B. charretier, âgé de 66 ans, demeurant rue de Lannoy, cour Facon, s'est blessé à la main droite en vidant un bac dans sa voiture.

— Chez M. Jules Lemaire et frères, rue du Curé, M. Trialle Alphonse, domestique, âgé de 27 ans, demeurant rue de Lannoy, cour Dufermont, 10, s'est blessé au pied en tombant.

— Chez MM. Grau et Ducoulombier, rue Boucicaut, M. Strassel Jean, aide-monteur, âgé de 30 ans, demeurant rue des Trois-Ponts, s'est écrasé la pulpe de l'annulaire en manœuvrant un engin.

— Chez MM. Boulangé et Fraignac, au Raverdi, M. Dumoulin J.-B., tisserand, âgé de 19 ans, demeurant rue de Wasquehal, 42, traumatisme de la main droite par suite d'un effort.

— Chez M. A. Motte et Cie, rue d'Aveighem, M. Desmarets Ernest, dessinateur, 27 ans, rue d'Avelghem, 57, a eu le pied droit blessé par une des roues du chariot dessinateur.

— A la Brasserie Coopérative du Jean Ghislain, M. Delcambre François, garçon brasseur, rue Beaurewaert, 46, en déchargeant de la bière chez M. Traens, rue Lacroix, 72, a été blessé par la chute d'un tonneau.

— Chez M. Vandecruz, rue Brame, 53, M. Salaine Auguste, aide-maréchal, âgé de 39 ans, demeurant à Lys-Vert-Pré, s'est fait un effort, qui a déterminé un lombago.

— Chez M. Charles Pollet, 88, rue de la Redoute, Mlle Segier Zulma, bâcleuse, âgé de 16 ans, demeurant rue Meyerbeer, s'est blessée en marchant sur un clou.

**Véritable Savon du Congo : 0'60 le pain**

## WATTRELOS

*Accident du travail.* — Chez M. H. Deschamp, M. Jules Dufermont, âgé de 29 ans, s'est brûlé aux membres et au cou avec de la colle en ébullition.

## CROIX

*Echenillage.* — M. le préfet vient de prendre un arrêté prescrivant l'échenillage des arbres, arbustes, haies et buissons.

Des procès seront dressés aux intéressés qui ne se conformeraient pas à cet arrêté. Les gardes de la commune sont chargés de rechercher les contrevenants.

*Les pigeons.* — Les colombiers doivent être fermés : du 1er mars au 20 avril ; du 20 juillet au 30 août ; du 1er octobre au 15 novembre. Cette mesure n'est pas applicable aux pigeons-voyageurs.

*Vol dans un bureau d'octroi.* — Dans la nuit de dimanche à lundi un malfaiteur ayant pénétré dans le bureau d'octroi situé à la Mackellerie s'est emparé d'une somme de 3 fr. 25 qui se trouvait sur une table.

M. Seguin, commissaire de police de Croix, sur le territoire duquel se trouve le bureau, a ouvert une enquête.

## WASQUEHAL

*Convoi civil.* — Hier après-midi, à 3 h. 1/2, ont eu lieu, les obsèques civiles de Mme veuve Jesupret. Dans l'assistance, nous avons remarqué : MM. Lejeune-Mulliez, Picavet, Mille et Alfred Durand, conseillers municipaux.

Au cimetière, deux discours ont été prononcés : l'un par M. Alfred Durand et l'autre par M. Meurant, secrétaire de la Libre-Pensée de Roubaix.

Quelques grossiers personnages, salariés de sacristies, ont eu sur le passage du convoi une attitude odieuse.

De pareilles gens ne méritent que le mépris.

ÉLIXIR SUÉDOIS
(Voir en 4e page)

# TOURCOING

**Commissions cantonales de statistique.** — Par arrêté de M. le Préfet du Nord, pris en conformité du décret du 1er juillet 1852, sur l'organisation des commissions cantonales de statistique.

Sont nommés membres des commissions cantonales de statistique des cantons de Tourcoing :

MM.

Le Maire de Tourcoing, président — les Maires des communes des cantons — les Conseillers généraux — les Conseillers d'arrondissement — les Juges de paix, des cantons — les Contrôleurs des contributions directes, à Tourcoing — Jubaru Lupar, rentier — Decroquet Charles, ancien cultivateur — Dupont-Chopart, médecin — Moiraux Camille, vétérinaire — Dervaux Louis, cultivateur — Florin, cultivateur — Montaigne Charles, cultivateur — Six fils, cultivateur — Decottignies Désiré, cultivateur — Delannoy-Vanrullen, adjoint, à Bousbecque — Pollet-Wasilaert, Vanoudervelt, conseillers municipaux, à Bousbecque — Dewitte-Lemaire, Mulié Louis, Haquette J.-B., cultivateurs, à Neuville-en-Ferrain — Demortier Etienne, cultivateur, à Linselles — Dillies Jules, cultivateur, à Marcq-en-Barœul — Montaigne Henri, Lecroart J.-B., Lepers J.-B., Picavet Louis, cultivateurs, à Mouvaux — Delobel Emile, Destombes Albert, Lerouge J.-B., Destombes-Desrumaux, cultivateurs, à Roncq.

Art. 2. — M. le Maire, de Tourcoing, est chargé d'assurer l'exécution du présent arrêté.

**L'arrêté sur l'echenillage.** — L'arrêté sur l'échenillage a été publié hier et est exécutoire dans les vingt jours.

Les propriétaires d'enclos sont invités à s'y conformer s'ils veulent éviter les procès-verbaux et l'échenillage à leurs frais.

**Un porteur des pompes funèbres blessé par des plombs de chasse.** — Un porteur au service de la Compagnie des Pompes funèbres revenait il y a deux jours d'un convoi au cimetière principal, lorsque passant rue de Gand à peu près en face le « Nouveau Monde » il fut atteint de plusieurs plombs de chasse au visage.

Un imprudent qui tirait après les oiseaux dans un jardin voisin est l'auteur de cet accident.

La police a ouvert une enquête.

Le blessé se nomme Victor Cliqueteux et habite rue Famelart.

Bien qu'assez douloureuses les blessures n'auront toutefois aucune suite grave.

**Accident de travail.** — M. Henri Quivalet, 35 ans, homme de peine chez M. Charles Tiberghien et fils, rue de Lille, est tombé en conduisant un chariot chargé de fonte et s'est blessé au genou droit.

**Malade sur la voie publique.** — Hier, vers 8 heures du matin, un homme s'affaissa sur la voie publique, rue de Lille. On le releva et on le déposa dans une maison voisine, le temps de prévenir la voiture d'ambulance, qui opéra son transfert à l'hôpital.

C'est un nommé Léonard Dansette, 48 ans, journalier demeurant à Mouvaux, rue Mirabeau. Cet homme, qui est sujet à des dérangements dans ses facultés mentales, avait quitté son domicile lundi à 4 heures après-midi et avait passé la nuit dehors. Il a été pris de froid.

***Les arrivages aux Halles.*** — Il est arrivé hier aux Halles : Harengs 225 k. Pommes 645 k. Poires 125 k. Fromages 21 k. Oranges 85 k. Choux de Bruxelles 25 k. Pommes de terre 250 k. Poireaux 35 bottes.

**Vol.** — Lundi entre 7 et 8 heures 1/2 du soir, un ou des malfaiteurs ont coupé, à l'aide d'un diamant, l'un des coins d'un carreau à la vitrine de Mlle Florine, marchande, rue de Menin, 170.

Par l'ouverture pratiquée, ils ont enlevé cinq foulards et une cravate, le tout représentant une valeur de 20 fr. environ. Une enquête est ouverte par la police.

**Les contraventions.** — Une cabaretière de la rue de Renaix, Mme D..., s'est vu dresser contravention pour avoir occupé une fille sans certificat. La servante Marie S... s'est également vu dresser contravention pour s'être fait occuper sans certificat.

*Un cabaretier du boulevard Gambetta a été l'objet* d'une contravention pour fermeture tardive de son débit.

**Théâtre de Tourcoing.** — *Direction Alexandre fils.* — Une indiscrétion :

En passant rue de Tournai, nous avons voulu nous rendre compte *de visu* des préparatifs qui se font pour la représentation des *Pirates de la Savane*. Nous avons eu la bonne fortune d'arriver au moment où, peintres, décorateurs, charpentiers et machinistes essayaient le nouveau décor représentant le Torrent du Cèdre rouge.

M. Alexandre a eu l'amabilité de nous faire donner une répétition de la chute du Cèdre ; nous sommes passés au-dessus du ravin et, je vous le dis tout bas, nous avons eu presque le vertige.

Bref, si M. Alexandre prépare une grosse surprise au public, nous pouvons lui prédire le plus franc succès.

**10.000 paires GANTS FOURRÉS**
**Bonneterie en tous Genres**
**A LA PENSÉE, 43, rue Saint-Jacques**

**Combat de Coqs.** — Dimanche 20 janvier : Rendage de la partie de Menin contre Louis Grau, au Café de l'*Enflé*, Roubaix. — Il y a déjà 1.000 fr. de paris engagés. — Mise au parc à 5 heures 1/2.

* *

La partie de dimanche 13 courant, Menin contre Louis Grau, n'a pu avoir lieu ; la police est venue interdire le jeu à 5 heures 1/2. Il y avait, autour du parc, plus de 300 personnes.

## MARCQ-EN-BARŒUL

*Accident du travail.* — M. Albert Théry, âgé de 20 ans, garçon boulanger chez M. Grimonprez, a eu le pied droit pris sous la roue de sa voiture.

## LANNOY

### WILLEMS

*Un magasin d'étoupes incendié.* — Lundi soir, vers 5 heures, un incendie a complètement détruit un magasin d'étoupes du tissage Truffaut-Buisine. Au premier signal, M. Martinache, sous-chef de gare de Baisieux, arriva avec une équipe d'employés et la pompe de la gare.

Le feu fut rapidement éteint et à six heures lorsqu'arriva la pompe à vapeur de la filature Boutemy, de Lannoy, tout danger était conjuré. Les dégâts s'élèvent à 25,000 fr. La cause du sinistre est inconnue.

# LILLE

**Faculté de Droit.** — M. Lucien Sergeant, avocat, soutiendra sa thèse de doctorat, devant la Faculté de Lille, le jeudi 17 janvier 1901, à dix heures du matin.

Le sujet traité est le suivant : « De la nature juridique du ministère de l'avocat ».

***Société centrale d'Horticulture du Nord.*** — Les cours d'Horticulture pour les apprentis jardiniers et les instituteurs institués par la Société d'horticulture l'an dernier, seront repris cette année. M. Bedène, professeur de la Société fera sa première leçon au siège de la Société, ancienne Faculté des sciences, rue des Fleurs, le dimanche 20 janvier, à 3 heures 1/2 après-midi. Les amateurs sont admis à suivre ces cours.

Nous rappelons que le même jour, à 5 heures, la même Société tiendra une importante réunion générale au cours de laquelle une conférence sur « l'Horticulture, sa vulgarisation par les Sociétés horticoles, sera faite par M. Tillier, professeur d'arboriculture de Paris, rédacteur en chef de la *Chronique horticole*.

A l'issue de la conférence, une tombola de plantes variées de la maison horticole E. Pouthieux, de Tourcoing, aura lieu entre les membres présents.

**Vol de numéraires.** — Pierre Verhenen, ouvrier de ferme, de passage à Lille, a été arrêté pour vol de numéraire au préjudice d'un passager *qui se trouvait à l'estaminet de l'Ange, Grand'Place.* Verhenen était également poursuivi pour expulsion.

**Cheval emporté.** — Mardi, vers sept heures et demie du matin un cheval attelé à une voiture et appartenant à M. Georges, propriétaire, rue Basse, 30 et 32, stationnait en l'absence de son conducteur sur la place de la gare, lorsque tout à coup, il prit peur et s'emballa dans la rue Faidherbe.

L'agent de police Flinois se jeta résolument aux naseaux de l'animal et parvint à le maîtriser après avoir été traîné sur un parcours d'une trentaine de mètres.

Contravention sera dressée à la charge du propriétaire de l'animal.

**Les vols.** — Nous avons dit dernièrement que la police recherchait un voyageur de commerce nommé L. Weyl, âgé de 30 ans, pour escroquerie d'une *trentaine de francs au préjudice de son patron,* M. Buzin-Chienne, fabricant de brosses, place Philippe-Lebon, 4.

Ce ne serait pas d'une trentaine de francs mais d'un *millier qu'il s'agirait, paraît-il. Les recherches* jusqu'à présent sont restées sans résultat.

**Les accidents.** — M. Auguste Merson, comptable, âgé de 34 ans, demeurant rue de l'Hôpital-Militaire, 34, passait hier soir vers six heures rue du Palais, lorsqu'il tomba par suite d'un faux pas et se fractura la jambe droite.

# LE NORD

## DOUAI

### La catastrophe de Lourches

**FUNÉRAILLES**

Mardi, à trois heures de l'après-midi ont eu lieu à Denain les funérailles du malheureux mineur Brasseur, tué à la catastrophe de Lourches. En tête du cortège marchait la société la *Javelotte* entourant son drapeau tricolore voilé de crêpe. Des couronnes avaient été offertes par la *Javelotte*, par la Jeunesse de Lourches, par la *section syndicale du bassin d'Anzin.* Dans la nombreuse assistance on remarquait MM. Deverne, ingénieur principal, Niollet, ingénieur de la fosse La Neuville, Menu, président du syndicat d'Anzin, Lefebvre, secrétaire-adjoint du syndicat, etc.

Au cimetière un discours a été prononcé par M. Prévot.

## CALAIS

### Suicide d'un vieillard

Hier, vers quatre heures du matin, un vieillard de 68 ans, nommé Louis Devin, domicilié 51 rue Thiers, s'est suicidé en se jetant du premier étage dans sa cour.

Devin était atteint depuis plus d'un an d'une tumeur cancéreuse au pylore et depuis sept à huit mois, il présentait tous les symptômes d'un ralentissement cérébral lent et progressif.

On croit qu'il a mis fin à ses jours dans un accès de fièvre chaude.

## Société des Agriculteurs du Nord

*Séance du 9 janvier 1901*

Présidence de **M. Aug. Potié,** Président

Sont présents au Bureau, MM. Bonduel et Emile Davaine, anciens présidents ; Sandrart, Lepeuple, Laden, Hanicotte, vice-présidents ; Dubernard, secrétaire général ; Gruyelle, secrétaire ; Deleporte-Bayart, trésorier.

**Nécrologie**

Depuis la dernière séance, la Société a reçu le faire part du décès d'un de ses membres, M. Pierre Marchand, industriel à Dunkerque. M. le Président est chargé de transmettre à la famille du défunt l'expression des regrets de ses collègues.

**Membres nouveaux**

Treize membres nouveaux sont admis à l'unanimité. Six inscrits tardivement seront reçus à la prochaine séance.

**La question des alcools dénaturés**

MM. Hanicotte et Hector Simon désiraient, chacun de son côté, entretenir l'assemblée de la loi des finances concernant les alcools dénaturés votée dernièrement par la *Chambre des Députés*, et soumettre au vote de l'assemblée, des vœux ayant pour but l'adoption par le Sénat d'amendements à l'article 57 de cette loi de finances. Cette question n'étant pas à l'ordre du jour et exigeant par son importance un examen sérieux, est renvoyée, sur la demande de M. Auguste Potié, Président, à l'étude de la Commission des alcools. Cette Commission se réunira le mercredi 16 janvier.

**L'étude de la diphtérie aviaire à l'Institut Pasteur**

*Après un tableau des ravages que cette maladie* fait dans tant de basses-cours, M. Detroy est heureux de porter à la connaissance de la Société que des recherches d'un moyen préventif ou curatif du fléau vont être faites à l'institut Pasteur. M. le docteur Calmette, directeur, a octroyé un congé à M. Guérin, le jeune et savant vétérinaire de l'Institut, pour qu'il s'occupe spécialement de cette maladie. Mais comme les ressources de l'Institut Pasteur ne peuvent être distraites des services auxquels elles sont consacrées, et comme d'un autre côté il faut un peu d'argent pour ces travaux, une souscription a été ouverte par MM. Couvreur, aviculteur distingué de Paris et Walle, de Wambrechies, pour réunir les fonds nécessaires. Jusqu'à présent 2500 fr., soit la moitié de la somme prévue par le devis de M. Calmette, ont été souscrits et versés à M. Calmette.

M. Detroy fait appel à la générosité de chacun en général et à la Société des Agriculteurs du Nord en particulier.

M. le Président remercie M. Detroy. La chose sera examinée en Conseil d'administration et nul doute que la Société ne réponde à cet appel si l'état des finances le permet.

**Rapport sur les expériences faites à Manelcave par M Willot, sur la destruction du nématode de la betterave par les eaux ammoniacales du gaz.**

Dans ce rapport très complet et qui paraîtra au Bulletin, M. Ducloux rappelle d'abord ce qu'est le nématode de la betterave. Il fait partie d'un ordre de vers à corps cylindrique allongé sans ventouses, munis d'une bouche et d'un appareil digestif, et du genre des Heterodera. Son *nom particulier* est « Neterodera Schuchtii », du nom de Schucht qui l'a découvert. Il ne s'attaque pas seulement à la betterave ; on l'a rencontré sur les racines des *choux, du colza, des raves, de la moutarde, de l'é*pinard et de quelques céréales.

Les larves, petits vers de 3/10 à 4/10 de millimètre piquent les radicelles de la betterave avec le *dard dont est munie leur trompe*, et y pénètrent en creusant une poche où elles grossissent attachées par la tête au tissu cellulaire. Elles apparaissent bientôt après avoir pris un certain développement, fixées sur les radicelles sous l'aspect de petits points blancs. Les mâles se détachent ensuite sous forme de vers filiformes et vont féconder les femelles. Celles-ci deviennent alors de véritables sacs à œufs, pouvant en contenir jusque près de 400. Enfin elles se vident peu à peu laissant échapper des larves qui vont se fixer sur les radicelles voisines. Le nombre de générations est de 2 ou 3 par an. Très résistant le nématode peut s'attaquer de nouveau à la betterave dans une terre où cette plante n'a pas été cultivée depuis plusieurs années.

Les effets de l'attaque des betteraves *par les né*matodes se manifestent comme suit : en juillet les feuilles extérieures jaunissent et meurent, celles du centre poussent avec peine. La racine reste petite, *courte, sans pivot, pourvue de nombreuses radi*celles qui la font ressembler à un pied de céleri.

L'invasion peut devenir un véritable fléau et diminuer les récoltes dans des proportions considé*rables. Le nématode peut se propager par le trans*port des boues de lavage des racines, ou de la terre qui s'est séparée de betteraves infectées et est restée dans les tombereaux ; par les fumiers, car les nématodes restent vivants après passage dans l'appareil digestif.

Comme procédé pour combattre les nématodes, les insecticides sont de nul effet.

L'emploi du sulfure de carbone, s'il peut être employé pour quelques taches, serait trop coûteux pour de grandes étendues.

L'emploi des *plantes pièges*, telle que la navette d'été, sur lesquelles vivent les nématodes que l'on sème avec abondance en avril, que l'on retourne un mois après la levée, en recommençant quatre semailles de mois en mois, est également trop onéreux.

Procédé Williot : M. Williot a imaginé de lutter contre le nématode de la betterave par l'emploi des *eaux ammoniacales provenant des usines à gaz* d'éclairage.

Par ce procédé, M. Williot obtient des rendements importants en betteraves à sucre dans des terres *fortement nématodées*.

Exemple en Belgique, en 1899, dans un champ traité par lui, la seconde récolte, après un seul traitement, était évaluée à 40,000 kilos à l'hectare, tandis qu'un champ voisin non traité portait une faible récolte.

A Manelcave, la parcelle traitée avait une superficie de 132 ares.

Elle reçut au commencement de mai, après labour, 250 hectolitres d'eaux ammoniacales, — provenant d'une usine à gaz distante de 7 kilomètres environ du champ — mélangés à 500 hectolitres d'eau ordinaire.

Les frais de main-d'œuvre nécessités par le transport des eaux ammoniacales de l'usine au champ et de l'eau ordinaire se sont élevés, d'après le directeur de la sucrerie, à 100 fr. par hectare, non compris la valeur des eaux ammoniacales qui, si on les suppose à 3° valent 0,75 l'hectolitre, soit une dépense de 187 fr. 50 et par conséquent un total de 587 fr. 50.

Les semailles ont eu lieu le 17 mai aussitôt l'épandage terminé.

*Une parcelle voisine, dite témoin, a reçu :*

| | |
|---|---|
| 600 k. sang desséché 14 0/0 à 25 fr. les 0/0 k. | 150 |
| 1200 k. superphosphate 15 0/0 à 6 fr. les 0/0 | 72 |
| 500 k. potasse à 10 fr. les 0/0 k. | 50 |
| *200 k. sulfate d'ammoniaque à 28 fr. les 0/0* | 56 |
| 100 k. nitrate de soude à 20 les 100 k. | 20 |
| | 318 |
| Frais d'épandage | 12 |
| Total | 360 |

Résultats constatés :

Sur un are : 548 k. nets à 7·3, soit un rendement de 54.800 k. l'hectare.

La récolte totale du champ traité a été de 48.000 k. de betteraves à densité moyenne de 7·3 avec pureté de 83.69 (arrachage le 15 décembre).

La parcelle témoin a fourni à l'hectare 47.000 k. à 7·45 avec une pureté de 85.80. Il y a donc une différence de 1000 k. en faveur de la parcelle traitée, mais une différence de 0·15 de densité et une différence de pureté assez sensible en faveur de la parcelle non traitée.

Calculons les rendements argent dans chaque parcelle à raison de 25 fr. les 1000 kilos à 70 avec une augmentation de 0.70 par dixième au dessus.

Nous avons :

| | |
|---|---|
| Parcelle traitée 48.000 à 7·03, 27 fr 10×48 | 1300 80 |
| *Parcelle témoin 47.000 à 7·45, 28 fr.15×17* | 1323 05 |
| Différence en faveur de la parcelle témoin. | 22 25 |

*Discussion des résultats :*

M. Guérard, directeur de la sucrerie, ajoute à divers renseignements qu'il nous a communiqués : « Ces résultats sont certainement concluants en faveur de la méthode dont il s'agit et d'autant plus beaux que, d'après M. Willot, nous devons avoir des récoltes de betteraves successives *avec un seul et unique épandage* ; toutefois, il ne faut pas perdre de vue dans cette question que le côté pratique de l'épandage reste à résoudre. »

Lorsque l'on compare les rendements argent ci-dessus, il est difficile de se ranger à l'avis de M. le directeur de la Sucrerie, surtout si en même temps on rapproche les dépenses de 1re année :

| | |
|---|---|
| Parcelle traitée | 587 50 |
| Parcelle témoin | 360 » |

car nous voyons *qu'avec une dépense moindre* (différence 227 fr. 50) les récoltes sont égales.

Reste à savoir si les résultats de la prochaine campagne viendront confirmer l'opinion de M. Willot, *ce qui est fort possible d'ailleurs*, puisque nous avons dit avoir constaté en Belgique de très bons résultats en deuxième année après un seul épandage.

Mais actuellement nous devons nous demander pourquoi les résultats ne sont pas plus tranchés dès la 1re année, surtout en présence de la grande quantité d'azote apportée par les eaux ammoniacales.

*Supposons* que les eaux ammoniacales aient une densité de 3°, comme les eaux résiduaires habituellement produites.

D'une analyse faite par M. Dubernard, il résulte que les eaux ammoniacales à 3° Baumé ont la composition suivante pour 100 centimètres cubes :

| | |
|---|---|
| Carbonate d'ammoniaque | 1 gr. 50 |
| Sulfocyanure d'ammonium | 1 » 00 |
| Sulfure d'ammonium | 0 » 35 |
| Cyanure d'ammonium | 0 » 21 |
| Ammoniaque libre | 0 » 26 |

*ce qui correspond à 6 gr. 50 calculés en sulfate* d'ammoniaque, pour 100 cent. cubes.

Il s'ensuit que 250 hectol. d'eaux ammoniacales apportent au sol qui les reçoit une quantité d'azote égale à celle qu'apporteraient 1,625 kilos de sulfate d'ammoniaque, c'est-à-dire environ 325 kil. d'azote ou 60,000 kil. de bon fumier de ferme.

(Remarque). Le fumier de ferme n'agirait pas aussi activement parce qu'une partie de l'azote qu'il renferme est à l'état organique, par suite non directement assimilable.

D'autre part la fumure témoin apporte :

139 kilos de potasse
180 kilos d'acide phosphorique
50 kilos de potasse.

Par suite la parcelle traitée, qui a reçu une quantité d'azote plus de 2 fois supérieure à la parcelle témoin, ne produit pas plus de rendement que cette dernière.

Aussi, il n'est pas douteux, *ainsi que le montrent* d'ailleurs des expériences antérieures, que l'action de l'azote dans la parcelle traitée a été limitée par le manque d'acide phosphorique et de potasse assimilables.

Si la terre renfermait beaucoup de nématodes nous serions amenés à conclure que la betterave s'est développée grâce à une nourriture abondante. *Mais*, il n'en est pas ainsi, car les nématodes étaient peu nombreux aussi bien dans la parcelle non traitée, et nous devons à la vérité de dire (d'accord avec M. Willot) que l'on ne peut considérer la terre en expérience, comme étant envahie par le nématode et nous sommes amenés à conclure que l'essai n'est pas significatif.

Il n'en subsiste pas moins, ainsi que nous l'avons indiqué au début, que les eaux ammoniacales permettant d'obtenir beaucoup de rendement en poids à l'hectare et que les essais de M. Willot méritent d'être très suivis et sérieusement encouragés.

M. Potié, président, remercie M. Ducloux de son intéressant rapport.

**Nomination de la commission chargée de poser, d'accord avec le comité linier, les bases du concours linier de 1901.**

Cette commission est ainsi composée :

Les membres du bureau et MM. Merchier, Ducloux, Laden, Bonduel, Dhalluin, Jules Baey, Gruyelle, Stevenoot, Beauvois G., Pasquesoone et Debuchy.

**La distribution des récompenses**

M. Potié, président, fait connaître à l'assemblée que la distribution des récompenses aux lauréats *des concours de 1900 aura lieu le dimanche 10 fé*vrier sous la présidence de M. Dupuy, ministre de l'agriculture.

Au dessert M. Bonduel prend la parole :

« *Le* privilège de l'âge, dit-il, me vaut d'être l'interprète de l'assemblée pour boire à la santé de notre cher et vaillant président qui a été récemment nommé chevalier de la Légion d'honneur. C'est pour nous, ses amis, un immense plaisir, et pour la Société un insigne honneur de voir sur sa poitrine cette récompense si justement méritée ».

M. Bonduel rappelle les services rendus à l'agriculture par le père de M. Auguste Potié ; celui-ci, jeune encore, mais déjà homme d'expérience, a été le digne fils de son père et est devenu un des plus vaillants défenseurs de cette agriculture du Nord si intéressante et si laborieuse. La société a été heureuse d'avoir à sa tête un homme de sa trempe et de sa compétence en cette année d'exposition qui exigeait tant d'efforts, de démarches et d'ennuis de toutes natures.

En même temps qu'il boit au Président des Agriculteurs du Nord, M. Bonduel boit aux succès de cette grande Société.

M. Aug. Potié remercie M. Bonduel des paroles qu'il a bien voulu lui adresser. Il en est d'autant plus confus qu'il n'a été que l'humble travailleur *apportant sa pierre à l'édifice élevé en commun.*

Il n'a fait, dit-il que suivre ses devanciers et continuer le sillon qu'ils avaient commencé. En ce qui concerne l'Exposition, il a fait de son mieux *pour faire obtenir satisfaction à une classe de culti*vateurs qui ont toujours été au premier rang de l'Agriculture Française. Il n'a été en somme que l'intermédiaire de la Société.

*Puis il porte la santé des membres de la société* nouveaux promus dans l'ordre du mérite agricole : MM. Bégez, Beauvois, Roussiez, nommés chevaliers.

La séance est levée.

Le Secrétaire, J. David. — Vu : le Secrétaire général, Dubernard.

**Si MM. les Limonadiers et Cabaretiers**

qui n'achètent pas directement chez nous le

**BANYULS-TRILLES**

ne veulent pas s'exposer à de graves désagréments, nous les engageons à exiger de leurs fournisseurs l'étiquette sur la bouteille et la garantie de notre marque sur facture.

TRILLES & FILS.

**Par quel moyen un danger fut conjuré**

Mme Louise Deltour, à Vendargues (Hérault), vient de faire la triste expérience des fâcheuses conséquences d'une fausse couche. L'organisme est profondément troublé par suite de ce qui s'est produit chez Mme Deltour. Les causes de cet accident sont nombreuses ; nous ne parlerons ici que du danger qu'elle a couru et du moyen pratique qu'elle a employé pour obtenir la guérison.

« A la suite d'une fausse couche de huit mois, écrit-elle, je suis tombée dans une telle faiblesse, qu'il m'était devenu impossible de me tenir sur mes jambes ; j'avais perdu entièrement l'appétit et je souffrais de tous côtés. Elancements dans tout le corps, maux de tête, digestions difficiles et pénibles et perte de sommeil, tel était mon état. De plus, aussitôt dans mon lit, j'avais des étouffements persistants. J'ai alors cherché la guérison en employant les Pilules Pink, et toutes mes souffrances ont disparu, mes forces sont tout à fait revenues, enfin ma santé est définitivement rétablie. »

Mme Deltour, d'après une photographie

Les Pilules Pink, en reconstituant et enrichissant le sang, donnent la force aux faibles et la santé à tous ceux qui souffrent d'anémie, de chlorose, de neurasthénie, de rhumatismes et de névralgies. Elles sont le remède le plus efficace dans les cas d'affaiblissement général chez l'homme et chez la femme par suite du surmenage et d'excès de tout genre. Les Pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et au Dépôt principal, Gablin et Cie, 3, Cité Trévise, Paris. Trois francs cinquante la boîte et dix-sept francs cinquante par 6 boîtes franco contre mandat-poste.

## SPECTACLES & CONCERTS

**Théâtre-Hippodrome.** — *Princesse d'Auberge*, dont le Grand-Théâtre *donnera ce soir*, une nouvelle et deuxième représentation demandée de tous côtés, n'est pas seulement remarquable par la partition si colorée, si pittoresque de Jan Blockx. Le *poème sur lequel le maître anversois a écrit* son chef-d'œuvre est d'un intérêt poignant et présente une reconstitution curieuse des mœurs et des coutumes des Flandres sous la domination espagnol.

L'interprétation de la *Princesse d'auberge*, est excellente. Il nous suffira, d'ailleurs, de rappeler qu'au lendemain de la première représentation à Lille, M. Jean Blockx écrivait à M. Bourdette pour le remercier et le féliciter : « Le vif succès de *Princesse d'auberge*, disait-il, je le dois surtout à la belle mise en scène que vous avez bien voulu donner à l'œuvre et à la superbe exécution ». Ce témoignage de l'auteur est le meilleur que l'on puisse citer.

Ajoutons que cette représentation est donnée aux prix ordinaires et que tout le monde peut voir *Princesse d'auberge.*

**MALADIES de l'ESTOMAC.** — Poudre digestive du Docteur Merlier, Pharmacien de 1re classe, 148, rue de Lannoy, **Roubaix.**

**Un Remède sérieux**

Parmi les nombreux médicaments inventés et prônés dans ces derniers temps, il en est un dont le succès a été d'autant plus rapide qu'il a tenu tout ce qu'il promettait. Nous voulons parler de la **Képhaline** qui réussit merveilleusement dans tous les cas de migraines, névralgies, rhumatismes, sciatique, etc. Etui 12 cachets, 2 fr. Dépôt à Tourcoing : **Phie BRUNEAU, 2,** rue de Lille.

**Docteur Merlier,** 148, rue de Lannoy. — *Consultations gratuites tous les jours, de 2 heures à 8 heures.*

## BOURSE DE PARIS

| | | | |
|---|---|---|---|
| 3 o/o cpt. | 101 95 | V. Paris 1-6? | 555.50 |
| terme | 101.97 | » 18 9 | 428.. |
| 3 o/o am. cpt. | 100 35 | » 1871 | 407.. |
| terme | ..... | V. Paris 71 .4 | ...... |
| 3 1/2 1894 cpt. | 103 55 | » 18 5 | 562... |
| terme | 103 62 | » 18 6 | 559.75 |
| Banq. de France | 3900 .. | » 18 2 | 354.50 |
| Banq. de Paris | 1060... | » 1/4 18 2 | ...... |
| Comp. d'Escom. | 591... | » 2 o/o 98 | 115... |
| Crédit Foncier | 661... | » 1/4 1-98 | ...... |
| Crédit Indust. | 601 .. | Ville Marseille | 407... |
| Crédit Lyonnais | 1120... | Ville Bordeau | 520... |
| Société Généra | 615... | Ville Lille 18 0 | 150... |
| Es... | 1061.50 | Roubaix-Tourc. | ...... |
| Paris-L.-Médit. | 1795 .. | Ville de Lyo | 101.50 |
| Midi | ...... | Foncières 18 9 | 103... |
| Nord | 2300... | » 18 3 | 447... |
| Orléans | 1713... | » 3 o/o 18 5 | 460... |
| Ouest | 1076... | » 5me 18 5 | ...... |
| Est Algérien | 720... | » 18 5 | 461... |
| Gaz Parisien | 1122... | Communal. 18 9 | 70... |
| Transatlantique | ...... | » 18 0 | 500... |
| Suez | 3595... | » 18 1 | 396... |
| Omnibus Paris | 1385... | » 1892 | 452... |
| Egypte 3 1/2 | 101.50 | » 1899 | 462... |

IMPRIMERIE DU PROGRÈS DU NORD, RUE NATIONALE, 51 LILLE

Le gérant : A. LECLERCQ.

# BOURSES ET MARCHÉS — SPECTACLES ET CONCERTS — RENSEIGNEMENTS DIVERS

### Programmes des Spectacles et Concerts

**VILLE DE ROUBAIX**

**Grand-Théâtre de l'Hippodrome** (direction A. Bourdette). — Bureaux à 7 h. 1/2. — Rideau à 8 h. — *Mercredi 16 janvier, à la demande générale* Représentation extraordinaire

**PRINCESSE D'AUBERGE**

*Opéra en 3 actes et 4 tableaux*

Poème de N. de Tière. — Paroles françaises de G. de Lacye. — Musique de Jan Blockx

Prix des Places : Fauteuils, 4 fr. ; Pourtours, 3 fr. 50 ; Premières Galeries, 1 fr. 75 ; Deuxièmes Galeries, 0 fr. 60.

**Théâtre de Roubaix** (Situé rues Archimède et Richard-Lenoir). — Direction : Louis Couvreur. — Bureau à 7 heures 1/2. — Rideau à 8 heures 1/4. Jeudi 17 janvier, immense succès :

**LA POUPÉE**

Opéra comique à grand spectacle en 4 actes et 5 tableaux de M. Ordonneau. Musique de M. Edmond Audrand.

Au 2e acte 3e tableau : Les « Poupées Articulées » au 4e tableau : grand divertissement comique réglé par M. Meynier.

Prix des places ordinaires.

**VILLE DE TOURCOING**

**Théâtre de Tourcoing**, rue de Tournai, 18. — Direction Alexandre, fils (5e année). — Dimanche prochain 20 janvier, Bur. à 7 h. 1/2. — Rid. à 8 h. avec le concours de MM. Alexandre fils, d'Harcy, Le Brun, Daugis, la petite Carin âgée de 8 ans, jouera le rôle d'Eva.

Représentation extraordinaire. Pour la 1re fois à Tourcoing, le grand succès du théâtre du Châtelet.

**LES PIRATES DE LA SAVANE**

Drame à grand spectacle en 5 actes et 6 tableaux

Tableaux

1. Le chercheur d'or — 2. La petite émigrante — 3. Le testament — 4. Le torrent du Cèdre rouge — 5. Le poison indien — 6. Le duel à l'américaine.

Vu l'importance du décor, entre le 3e et le 4e tableaux, 20 minutes d'entr'acte, nombreuse figuration — pirates — vaqueros — marins — machination spéciale — décor nouveau.

Prix des places ordinaire. — La salle sera chauffée.

**Grand-Théâtre de Lille.** Direction Bourdette. — Jeudi 17 janvier. — Bur. à 6 h. 1/2 — Rid. à 7 h. — *Spectacle extraordinaire, première repré*sentation de **Les maris de Léontine,** comédie en 3 actes et 4e représentation de l'immense succès de **Le puits qui parle,** opérette-féerique en 6 tableaux à grand spectacle.

A 9 heures, *Le puits qui parle.*

### PETITE CORRESPONDANCE

*P. H. Y.* — 1. Après 5 années ; 2. S'il faisait revenir un frère plus âgé, ne pourrait procurer de dispense au plus jeune. — *Un groupe de cafetiers.* — L'aggravation de charges n'étant pas imputable aux brasseurs ; il nous paraît difficile qu'elle puisse motiver la résiliation des baux. Toutefois il y a là une *situation particulière qui devra certainement* appeler l'attention. Les intéressés pourraient adresser des pétitions collectives sollicitant des éclaircissements ou l'intervention de leur député.

LE FACTEUR.

### Etat Civil de Roubaix

Du 15 janvier

**Naissances.** — Joséphine Decock, rue Grétry 16 — Arthur Isebaert, rue des Sept-Ponts, c. Masure 7 — Héléna Maifait, rue d'Oran 53 — Jeanne Van Denabeele, rue Blanchemaille — Charles Deplus, rue Blanchemaille — Gabrielle Huyte, rue des Trente 12 — Louise Van Acker, rue de Tourcoing, c. Jonville 15 — André Duquin, rue Isbecque 171 bis — Albert Louan, rue des Anges 60 — Marcel Chambele, rue Beaurewaert 161.

**Mariages.** — Entre : Emile Lemaire, 35 ans, commissionnaire-expéditeur, boulevard de Mulhouse et Angèle Legros, 22 ans, sans profession, rue Thiers 10.

**Décès.** — Victorine Harter, 38 ans, rue Labruyère — Adèle Codron, 69 ans, rue de l'Epeule c Lingre 7 — Théophile Rommens, 43 ans, rue Blanchemaille — Angèle Wittoeck, 1 mois, rue Blanchemaille.

### Etat-Civil de Tourcoing

Du 15 janvier

**Naissances.** — Baert René, au Clinquet — Fleuri Emile, rue Pamelart 44 — Lesaffre Laure, rue de la Tossée 172 — Desrumeaux Fernand, rue de Menin 155 — Roche Raymond, rue du Brun-Pain 13.

**Mariages.** — Entre : Charles Dejumné, 21 ans, brasseur et Julia Roussel, 21 ans, sans profession.

**Décès.** — Deltour Armandine, 56 ans, rue St-Louis 38 — Meins Marie, 76 ans, rue de Gand 40 — Cuvelier Palmyre, 50 ans, rue Verte-Feuille 15 — Maerte Louis, 42 ans, rue de Roubaix.

### Etat-Civil de Croix

Du 15 janvier

**Décès.** — Vanhaelemeersche Albert, 7 mois, 506 rue des Ogiers — Chevalier Rosotte, 6 mois, rue de Bapaume 4.

### Etat-civil de Wasquehal

Du 14 janvier

**Naissances.** — Ernest Verchelde, Petit Wasquehal — Marie Moryns, Planche au Riez — Emile Petit, Planche au Riez.

### MARCHÉS DE LILLE

Lille, 15 janvier 1901.

[illegible]

SUCRE — Sucre roux (cote offic.) 101.50 à ......

En pain n° 1 (cote offic.) 101.—.

3/6 Fin disponible, 29.75

### MARCHÉS DE PARIS

Paris, 15 Janvier 1901.

FARINES : 12 marques. — Tendance calme

| | Ouv. | Clôt. | | Ouv. | Clôt. |
|---|---|---|---|---|---|
| Janvier | 24 50 | 24 50 | M.-A. | 25.10 | 25 40 |
| Février | 24.95 | 24.95 | 4 mai | 25.15 | 25.10 |

Marque Corbeil (clôture) 28.50.

BLÉS. — Tendance soutenue

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Janvier | 19.05 | 19 05 | M.-A. | 20.05 | 20.10 |
| Février | 19.40 | 19.50 | 4 Mai | 20 55 | 20.60 |

SEIGLE. — Tendance calme

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Janvier | 15 26 | 15.40 | M.-A. | 15.50 | 15.50 |
| Février | 15 50 | 15 56 | 4 Mai | 15 50 | 15 75 |

AVOINES. — Tendance calme

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Janvier | 18 10 | 18.15 | M.-A | 18 40 | 18 40 |
| Février | 18 30 | 18 35 | 4 Mai | 18 40 | 18 40 |

HUILE DE LIN. — Tendance soutenue

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Janvier | 75.— | 75.75 | M.-A. | 63.— | 63.90 |
| Février | 72.25 | 71.75 | 4 Mai | 58 50 | 58.— |

HUILE DE COLZA. — Tendance calme

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Janvier | 69.— | 68 75 | M.-A. | 66 50 | 66.25 |
| Février | 68 — | 67.75 | 4 Mai | 60 50 | 60.50 |

### MARCHÉ DU HAVRE

LE HAVRE, le 15 Janvier 1901.

| | COTONS 10 h. 1/4 | LAINES 9 h. 3/4 | CAFÉS Ouvert. |
|---|---|---|---|
| Janvier 1901 | 61 87 | 130.— | —.— |
| Février | 61 25 | 131 — | —.— |
| Mars 1901 | 61 — | 131 50 | —.— |
| Avril | 60 75 | 131 — | —.— |
| Mai | 60 50 | 131.50 | —.— |
| Juin | 60 25 | 131 — | —.— |
| Juillet | 60 12 | 131.50 | —.— |
| Août | [illegible] | [illegible] | —.— |
| Septembre | 59.25 | [illegible] | —.— |
| Octobre | 57 — | 127.50 | —.— |
| Novembre | [illegible] | 127 50 | —.— |
| Décembre | 54.50 | —.— | —.— |
| Tendance | calme | soute. | |

### MARCHÉ A TERME de Roubaix-Tourcoing

du 15 Janvier 1901

**COTE OFFICIELLE DES PEIGNÉS**
(Cours établis sur la moyenne des prix vendus)
**Type unique**

| TERME | COURANT Cote préc. | COURANT Cote jour. | ANCIEN Cote préc. | ANCIEN Cote jour. | Peign. à Type A.G. Cote préc. | Peign. à Type A.G. Cote jour. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Janvier 1901 | 4 65 | 4 10 | .. .. | .. .. | .. .. | .. .. |
| Février | 4 075 | 4 10 | .. .. | .. .. | .. .. | .. .. |
| Mars | 4 125 | 4 15 | .. .. | .. .. | .. .. | .. .. |
| Avril | 4 15 | 4 175 | .. .. | .. .. | .. .. | .. .. |
| Mai | 4 175 | 4 175 | .. .. | .. .. | .. .. | .. .. |
| Juin | 4 175 | 4 175 | .. .. | .. .. | .. .. | .. .. |
| Juillet | 4 175 | 4 20 | .. .. | .. .. | .. .. | .. .. |
| Août | 4 20 | 4 20 | .. .. | .. .. | .. .. | .. .. |
| Septembre | 4 20 | 4 20 | .. .. | .. .. | .. .. | .. .. |
| Octobre | .. .. | .. .. | .. .. | .. .. | .. .. | .. .. |
| Novembre | .. .. | .. .. | .. .. | .. .. | .. .. | .. .. |
| Décembre | .. .. | .. .. | .. .. | .. .. | .. .. | .. .. |

Tendance soutenue.

**AFFAIRES TRAITÉES**

| | | |
|---|---|---|
| Janvier | 5.000 | à 4.10 |
| Id. | 5.000 | à 4.125 |
| Février | 5.000 | à 4.075 |
| Id. | 5.000 | à 4.10 |
| Avril | 10.000 | à 4.175 |
| Id. | 5.000 | à 4.20 |
| Total | 35.000 | |

Anvers. — Kilos, 135.000 — Mars, 4,10 Tendance calme.

### CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX

5, rue du Château, 5

*Séances des 5 et 6 janvier 1900*

**Versements**

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Roubaix, Samedi | 191 dép dont | 23 nouv. | | 33.464 |
| Id. Dimanche | 326 | — 48 | — | 46.188 |
| Lannoy — | 53 | — 11 | — | 14 705 |
| Croix — | 28 | — 4 | — | 3.903 |
| Wattrelos — | 24 | — 8 | — | 5,830 |
| Ascq — | 21 | — 9 | — | 5,150 |
| Totaux . . . | 643 | 103 | | 109.669 |

**Remboursements**

| | | | |
|---|---|---|---|
| Roubaix, Samedi | 92 remboursements | | 13.418 86 |
| Id. Dimanche | 118 | — | 18.028 10 |
| Lannoy — | 12 | — | 895 » |
| Croix — | 11 | — | 500 53 |
| Wattrelos — | 19 | — | 3.403 38 |
| Ascq — | 10 | — | 505 » |
| Totaux . . . | 262 | | 45.767 83 |

Les opérations, pour le mois de janvier, sont suivies :

A Roubaix, par MM. A. Delattre-Vadet, Benoît Catteau, L. Wibaux-Prouvost, Victor Couvreur, Henri Pollet et Henry Dubly. — A Lannoy, par M. Dervaux-Duffrondes — A Croix, par MM. Louis Lepers et Eugène Caux — A Wattrelos, par MM. Louis Leurident et Clément Dubus — A Ascq, par MM. Charles Selosse et Paul Sainléger.

*Ordre du service :* La caisse est ouverte pour recevoir les dépôts, ainsi que les demandes de remboursements, les dimanches de 9 à 11 heures, les samedis de 9 à 10 heures 1/2. Les remboursements ont lieu les dimanches à 11 heures 1/2, les samedis à 10 heures 1/2, huit jours après la demande.

Le Caissier,
[illegible]